ADMINISTRATION COMMUNALE DE TANDEL
Secrétariat Bastendorf
6, Haaptstrooss
L-9350 BASTENDORF
Tél : 803803-220 Email : secretariat@tandel.lu

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

Lundi, 23 novembre 2026 à 16.00 heures

Dans la salle des séances de la maison communale de Tandel à Bastendorf en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Les pièces relatives aux points inscrits à l'ordre du jour peuvent être consultées au secrétariat communal, à la mairie à Bastendorf.

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation du plan de gestion annuel 2027
2. Octroi de subsides ordinaires aux associations locales
3. Demandes de subsides extraordinaires
4. Augmentation de la tâche de deux salarié(e)s
5. Approbation d'un contrat de fermage
6. Approbation de conventions
7. Dénomination d'une rue « Bleesbréck »
8. Voirie rurale 2027 : approbation des devis
9. Confirmation d'un règlement de circulation temporaire
10. Sélection d'un nouveau logo de la commune
11. Conditions d'accès au campus scolaire « Am Brill » à Tandel
12. Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers communaux

Bastendorf, le 16 novembre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins

Administration Communale TANDEL